



République Française
VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Contentieux
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2025/073/A.J.

Visa de M. Christophe **LOGEAIS**,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Sandie **L'HERMITTE**,
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Marjorie **GIRAUD**
Gestionnaire Assurances
☎ 04.94.36.32.20 – mgiraud@mairie-toulon.fr

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Paiement à Maître Audrey FERRERO, Avocat, de la somme de 300 € TTC (policiers municipaux outragés dans le cadre de leurs fonctions) – Facture n° 2025043 du 29 avril 2025.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide qu'en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, doit être payée sur les crédits inscrits au budget de la Ville 2025, chapitre 011 - fonction 020, article 6227 à Maître Audrey FERRERO, Avocat, 10, rue Peiresc – 83000 TOULON, au compte Crédit Municipal de Toulon, banque 17150, guichet 83001, compte 00000 P 1349V, clé rib 36, la somme de 300 € TTC (TROIS CENT EUROS) représentant les frais visés en objet.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE **23 MAI 2025**

Pour le Maire de Toulon
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE **23 MAI 2025**

PUBLIE LE **23 MAI 2025**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE 2025/073/A.J. - Paiement à Maître Audrey FERRERO, Avocat, de la somme de 300 euros TTC (policiers municipaux outragés dans le cadre de leurs fonctions) - Facture n. 2025043 du 29 avril 2025

Date de transmission de l'acte : 23/05/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 23/05/2025

Numéro de l'acte : 2025073AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20250523-2025073AJ-AR

Date de décision : 23/05/2025

Acte transmis par : Stéphanie DUPONT ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes